

FONTET

Mercredi 29 Mai 2024 Journée du club avec pique-nique

Dénivelé positif 52 m, ibp : 30 HKG

Départ : 9 h 30 pour la marche 9,5 km et 12 km,

Et 9h 50 pour la marche 6,0 km

Itinéraire proposé pour rejoindre le départ de la marche Temps de parcours depuis Bègles : 48' environ par l'autoroute ou 1 h 01' par autoroute et Départementale par Langon, Brannens, Savignac, Pondaurat, Lapierre, Gravaillot, Tourette, Le Cricq et Fontet. Ou depuis le lieu que vous avez convenu avec votre chauffeur*.

Itinéraire proposé pour rejoindre le départ de la marche

Rocade direction Toulouse Bayonne Arcachon, puis autoroute direction Toulouse. Prendre un ticket (Péage Saint Selve). Rouler et prendre la sortie d'autoroute 4 direction Pescontes La Réole. Péage 4,2 € à partager entre les occupants du véhicule.

Prendre direction La Réole sur D9.

A Brick, prendre à droite D9e6 direction Fontet. Dans Fontet, prendre à droite Bourg Nord vers l'église puis rue de l'église puis à gauche vers le cimetière et avant le cimetière prendre à droite Impasse du Port.

Se garer au parking du cimetière en bas, 95 Impasse du port.

Ce parcours fait 69 km à l'aller.

Ces informations sont prises sur Internet via Michelin

Pour les GPS, indiquer : 95 Impasse du port, Fontet, 33190.

Pour ceux de la marche 12 km et 9,5 km qui se regroupent au parking Gare de Bègles : Rendez-vous 8 h 20, Départ : 8 h 30

Pour ceux de la marche 6 km qui se regroupent au parking Gare de Bègles : Rendez-vous 8h 40, Départ : 8h 50

Rocade direction Toulouse Bayonne Arcachon, puis autoroute direction Toulouse.

Prendre un ticket (Péage Saint Selve) Rouler et prendre la sortie d'autoroute 3 Langon Péage 2,3 € à partager entre les occupants du véhicule.

Prendre direction Auros, Grignols sur D10. Après 2,5 km, prendre à gauche vers Brannens par D 123 puis D 116 jusqu'à Savignac puis à gauche sur D 12 par Pondaurat, puis Lapierre puis D 225 par Gravaillot, Tourette, Le Cricq jusqu'à Fontet. Dans Fontet, prendre à gauche puis à droite Bourg Nord vers l'église puis rue de l'église puis à gauche vers le cimetière et avant le cimetière prendre à droite Impasse du Port.

Se garer au parking du cimetière en bas, 95 Impasse du port.

Ce parcours fait 64 km à l'aller.

Ces informations sont prises sur Internet via Michelin

Pour les GPS, indiquer : 95 Impasse du port, Fontet, 33190.

Penser aux tables, chaises, verres, assiettes, couverts..., gâteaux éventuellement... jeux divers ...

COVOITURAGE économique, écologique :

Il est autorisé par la **Fédération et notre Assurance** mais ne peut être organisé par le Club.

C'est un contrat entre le conducteur et les passagers. Celui-ci doit s'assurer que son contrat comporte la **Couverture des personnes transportées**.

Un BAREME **modifié en mars 2022**, de participation financière, vous est donné à titre d'information par le Club. Les tranches sont de 12 à 14 km pour tomber sur des chiffres entiers.

Ces montants ne peuvent être au-dessus des tarifs du code des impôts.

Prix de base : 0,28 € du Km à 4 personnes par véhicule **y compris le chauffeur, soit les tarifs ci-dessous par personne.**

de 1 à 21 km : 1 €	de 22 à 35 km : 2 €	de 36 à 50 km : 3 €	de 51 à 64 km : 4 €
de 65 à 79 km : 5 €	de 80 à 92 km : 6 €	de 93 à 107 km : 7 €	de 108 à 121 km : 8 €
de 122 à 135 km : 9 €	de 136 à 149 km : 10 €	de 150 à 164 km : 11 €	de 165 à 178 km : 12 €

Tel portable :

Clément FOURMOND	06 89 86 02 44	Jean-Luc SANCHE	06 82 66 79 95
Didier CARDON	07 68 86 66 34	Jean Yves PRIOLEAU Président	jy.prioleau- rsb@orange.fr